

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE GESTION VENDREDI 13 NOVEMBRE 2020**

Présents : Mme et M. BOUSSAADIA, BOUVIER, COUTURIER, BRASSIER, DURAN, FOURCHES, GASSER, GAYRAUD, MATHIOS, MIGINIAC, PATEL, PILET, ROMAN, ROUQUETTE, SINDA, SPITZL-DUPIC, THOMAS, WHITTON.

Procurations : Mme et M. GILBERT à POLICARD puis BOUVIER, POLICARD à BOUVIER, ALARY à MATHIOS, THOMAS, BRASSIER à PATEL (après 10h45), GAYRAUD à SINDA (après 10h15).

Excusés : Mme et M. BRIEU (tentative de connexion à Teams, mais échec), DURAN, ECHALIER, GASSER, REDFORD.

Absents : Mme et M. RUIZ, REBOUL, BELPERIN, ALBARRACIN, GLASAUER, BARI.

Le conseil de gestion a lieu via TEAMS en raison du confinement, les informations concernant les points à l'ordre du jour ont été transmises par mail. La séance débute à 9h05.

Le procès-verbal du conseil du 23 MARS est soumis à l'approbation du conseil. Il est voté à l'unanimité.

L'ordre du jour en début de conseil est quelque peu modifié pour permettre aux personnes devant partir de manière anticipée de voter sur les points soumis à l'approbation du conseil. Les points 6, 7, 8 et 9 sont donc abordés en premier.

### **1. Point sur la rentrée et sur la situation sanitaire**

Deux salles (informatique salle F22 et la E11) ont été ouvertes aux étudiants en fragilité numérique. Elles sont gérées par des agents BIATSS et l'ouverture des portes l'est par la DIL. Pour l'instant, cela se passe bien et les étudiants ont un comportement responsable vis-à-vis de ces salles et du matériel.

M. Whitton s'interroge au sujet de ces étudiants qui sont en fragilité numérique ou bien ont des problèmes de connexion, lors des examens en particulier : que propose l'UFR en cas de recours ?

M. del Duca rappelle tout d'abord que les examens doivent être prévus au maximum en distanciel et que le présentiel ne doit être mis en place qu'en cas de nécessité, par exemple pour des exercices de thème ou de version. En présentiel, les étudiants seront munis d'une convocation avec leur nom, préparée par le secrétariat pédagogique et signée par M. del Duca. Ils doivent se déplacer avec cette convocation, l'attestation dérogatoire du gouvernement, leur carte d'identité et leur carte d'étudiant.

S'ils ont des problèmes d'ordre informatique, on peut faire revenir les étudiants sur Clermont et les faire bénéficier d'une salle informatique ou d'une salle de travail avec une bonne connexion internet. Dès lors, aucun recours n'est justifié.

Les MCCC peuvent être modifiées jusqu'au lundi 16 novembre midi pour pouvoir être votées au CFVU le 24 novembre. Selon l'évolution des conditions sanitaires, les examens pourraient être fait en distanciel ou présentiel suivant ce qui est le plus logique.

Il n'est pas possible de neutraliser les UE, mais il sera possible de les regrouper.

Les durées des examens peuvent être modifiées mais pas leur nature.

Principale règle : respecter les jauges COVID pour les examens pendant la période de confinement.

Question d'Annie Sinda : Etant donné que les épreuves de contrôle continu dans les salles informatiques peuvent être réalisés en présentiel, serait-il possible de réaliser tous les examens de contrôle continu en même temps que l'examen d'informatique. M. del Duca propose de regrouper ces différents examens. Il rappelle que les salles pour les examens en présentiel doivent respecter les jauges COVID (Exemple Amphi Waltz ne peut proposer que 45 places).

Il demande à organiser les examens majoritairement en distanciel quand cela est possible et de manière adéquate, raisonnable et dans l'intérêt des étudiants.

Les examens de décembre doivent être prévus à partir de la situation actuelle, car même s'il y a une amélioration, il n'y aura pas assez de temps pour modifier l'organisation des examens.

Question de Marc Fourches au sujet d'une étudiante qui a du mal à travailler sur écran (problèmes ophtalmologiques) : peut-elle obtenir une version papier des cours ? Réponse de M. del Duca : elle doit déjà se tourner vers le SSU, afin que ce service détermine si un dispositif spécifique doit être mis en place par l'UFR.

Les réservations de salles sur ADE pour le second semestre devront être faites pour le 4 décembre puis validées à partir du 9/12.



Stéphanie et Patrick del Duca s'interrogent sur la façon de rendre homogène la réservation de salle sur ADE avec les 2 autres UFR. Ils se demandent si Mme Montmort du Pôle Gestion des salles Carnot - Gergovia pourrait proposer des solutions de secours en cas de manque de salles et ne pas s'arrêter à la validation.

Patrick del Duca va proposer une réunion TEAMS avec les 2 autres directeurs et les RA des 2 UFR à ce sujet.

## **2. Point sur la structuration de l'Institut LLSHS**

P. del Duca est directeur provisoire de l'Institut jusqu'à l'élection du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice au 1<sup>er</sup> janvier. La signature du décret nécessaire à la création de l'établissement expérimental est retardée, semble-t-il par Bercy.

Au niveau de l'Institut, deux recrutements ont été faits :

- une chargée de mission, Mme Cathy Ressot, chargée de dresser la cartographie de l'enseignement et de la recherche de l'Institut.
- et une assistante de communication, Mme Florence Vergnault qui s'occupera de la communication au sein de l'Institut. Elle aura prochainement en charge les captations vidéo pour le salon InfoSup virtuel. Elle travaillera en collaboration avec M. Gilbert qui est en charge de la communication de l'UFR.

**Bâtiments :** Les travaux du Manège devraient être intégrés au plan de relance prévu par l'Etat (retour prévu mi-novembre). Aucune nouvelle du CPER, il y a des incertitudes à ce sujet (retour prévu en principe d'ici décembre) ; de ce plan Etat-Région dépendent les futurs bâtiments de l'UFR LCC.

Travaux : Une salle de convivialité a été identifiée par Sandhya Patel, il s'agit de la J11. La remise en état par peinture prévue durant la première semaine de décembre. Des meubles seront achetés sur le budget 2021.

Remarque de Stéphanie Joseph : il convient de faire attention aux travaux de désamiantage du sol de la salle E15 particulièrement bruyants les 8, 9 et 10 décembre. Patrick del Duca préconise d'éviter de faire passer les examens dans l'aile principale et les prévoir dans l'aile est pendant ces 3 jours.

## **3. Point sur le budget 2020 et présentation de la demande de budget 2021**

Avec les dépenses effectuées pour équiper les enseignants et les BIATSS en matériel de captation et en matériel informatique (PCs portables), la quasi-totalité des crédits de

fonctionnement et d'équipement de l'UFR auront été épuisés, donc cela fera un très bon taux d'exécution pour 2020.

15 000 € reste en investissement et 30 à 45 000 € en fonctionnement. L'incertitude provient des titres de recette en attente de la FC.

Budget 2021 :

Demandé 332 000 € dont 199 560 € à l'UCA.

Dépenses prévues en 2021

Informatique Achat de PCs portables + station accueil pour les enseignants.

Travaux UCA : captation numérique dans les amphis Valls et Pascal, aménagement pour diffusion des cours hybride, mise en place de badges d'accès pour toutes les salles informatiques.

#### **4. Projet avec l'ENA**

Projet initié par Sandhya qui souhaite préparer les étudiants de l'ESE aux concours de l'EPSO (European Personnel Selection Office) dans le cadre d'une UE PPP dès le second semestre. Ces cours seront accompagnés de l'organisation d'un voyage à l'EEA à Copenhague, remplacé cette année par un voyage à Strasbourg (mars).

Sandhya Patel a fait la demande de mettre en place une convention entre l'UCA et l'ENA. L'UCA prendra en charge les cours et tandis que l'UFR prendra en charge le voyage à Strasbourg au titre d'un APP du S.2. Il est aussi prévu l'organisation d'une convention étudiante pour le climat.

#### **5. Mutualisation de langues avec SIGMA**

Cette mutualisation se déroule de façon très satisfaisante. SIGMA propose des cours de coréen ainsi que des cours de japonais mutualisés avec l'ISIMA. En contrepartie de cette mise à disposition par les écoles d'ingénieur, l'UFR LCC propose à SIGMA des cours de langues comme l'arabe et le russe (qui a beaucoup de succès).

Cela a permis de développer un axe de 3 langues en licence LEA orienté sur l'Asie : anglais, chinois et coréen ou japonais. La même chose pourrait être faite avec le russe et le polonais. L'enseignement de cette dernière langue pourrait être développé au sein de l'UFR dans les années à venir.

## 6. AAP DRIF

Le classement proposé est le suivant :

### **Demandes de PR invités:**

- 1 - Nicola Padfield, Université de Cambridge (demande formulée par Jérôme Grosclaude)
- 2 - Dr Shana Cohen, Université de Cambridge (demande formulée par Sandhya Patel)
- 3 - Pr Jochen Mecke, Université de Ratisbonne (demande formulée par Anne-Sophie Gomez)

### **Demandes Mobilités sortantes :**

- 1 Sandhya Patel, Japon et Chine, Universités d'Okoyama et d'Ochanomizu (Japon) et de Liaoning (Chine)

### **Demandes OS :**

- 1 - Salmon Monviola - Grenade
- 2 - Fanny Platelle - Regensburg
- 3 - Hector Luesma Gazol - Valence

### **Demandes Teaching Staff** (2 missions non réalisées en 2020 à cause de pandémie) :

- 1 - Patrick del Duca, Université de Tübingen
- 2- Donatella Bisconti, Université de Macerata

Le classement proposé par Sandhya Patel et Cécilia Brassier est adopté à l'unanimité.

## 7. Vote des critères Erasmus :

Pour la répartition des bourses Erasmus des étudiants, Cécilia Brassier propose de reprendre les critères votés en 2019. Ils sont rappelés :

*Les critères de sélection pour l'attribution des bourses Erasmus + stages, appliqués par l'UFR LCC, sont les suivants :*

1. *les bourses sont prioritairement accordées aux étudiants devant obligatoirement réaliser leur stage à l'étranger pour valider leur année,*
2. *les bourses sont prioritairement accordées aux étudiants ne bénéficiant pas de gratification en entreprise, selon les règles suivantes :*



- les demandes de bourses pour les stages dont les gratifications sont inférieures à 500 euros mensuels reçoivent une réponse favorable
- les demandes de bourses pour les stages dont la gratification est comprise entre 500 et 900 euros seront traitées lors de la commission qui se tiendra 1 mois avant le démarrage du stage et recevront une réponse positive s'il reste des crédits (après application du critère 1);
- les demandes de bourses pour des stages dont la gratification est supérieure à 900 euros recevront une réponse négative.
- Les demandes de bourses pour les stages optionnels seront traitées lors de la commission qui se tiendra 3 semaines avant le démarrage du stage.

Les étudiants bénéficiant d'une bourse octroyée par l'Université Franco-Allemande ne pourront cumuler avec une bourse Erasmus que dans la mesure où l'UFR dispose d'un reliquat de dotation Erasmus. La demande sera étudiée un mois avant le départ (même principe que pour les gratifications).

Ces critères sont soumis à l'approbation du CG. Aucune objection n'est formulée et les critères sont votés à l'unanimité.

## 8. APP LCC

- L2, L3 LEA pour 290 étudiants - L2 Management (S4) et L3 Mobilité à l'étranger (S6)

Annie SINDA et Pierre MATHIEU

Participation à un « serious game » fourni par un prestataire extérieur : ARKHE

Achat de jetons auprès du fournisseur du jeu (accès en ligne)

1789,73 €

- Master EEI Franco Espagnole 1ère année pour 17 étudiants - UE 7 Projet Culturel de groupe

Stéphanie URDICIAN

Mujeres hispánicas / Femmes hispaniques (Espagne, Amérique) conception et réalisation d'un programme culturel mettant en lumière les femmes dans la culture hispanique à travers trois actions

Impressions, communication, catalogue, collation, SACEM, Lots Quizz, Buffet inauguration

709,50 €

- Licence EEI EFE N2 pour 21 étudiants - UE 3.7. Projet Culturel de groupe

Stéphanie URDICIAN

A la Découverte de l'Amérique Latine 02/11/2020

Déplacement interview « El Café Latino » : train 2 personnes (AR Clermont-Ferrand -> Paris)

- Impression 8 panneaux A1 bâche + œillets

309,00 €

Ces trois projets pédagogiques sont adoptés à l'unanimité.

### **9. Demande d'une bourse exceptionnelle**

Demande d'une bourse exceptionnelle pour le seul étudiant d'IBF encore inscrit au diplôme. Cet étudiant doit faire les trajets entre Vichy et Clermont-Fd, les cours de Vichy ayant été supprimés. La somme demandée s'élève à 420 €, elle est accordée à l'unanimité.

### **10. Demande d'une somme de 200 € pour l'organisation d'un concours**

Sandhya Patel souhaite organiser un concours de photos au sein de la mention de licence EEI ; le thème du concours sera la pandémie de COVID. Le prix sera une somme de 300 € : 100 € sont demandés à l'association étudiante d'ESE, et 200 € à l'institution dont 100 € demandés au département et 100 € demandés à l'UFR. Ces 200 € sont accordés à l'unanimité.

### **11. Questions diverses**

Friederike Spitzl Dupic demande si nous avons eu des nouvelles relatives aux COS. Patrick del Duca répond qu'il n'a eu aucun retour à ce sujet, ce qui implique en principe qu'il n'y a pas de problème.

Nathalie Miginiac indique que le ministère a demandé aux BU de rouvrir. Carnot a rouvert pour 10 places. En prévision de la fermeture de la bibliothèque de langues et de la dispersion des fonds, un courrier des directeurs de départements va être envoyé à Mathias Bernard pour manifester leur mécontentement.

La motion sera proposée à l'ensemble des membres du conseil de gestion de l'UFR afin que ceux-ci puissent apporter leur soutien à cette démarche s'ils le souhaitent.

Le document transmis par Mmes Martin et Courtinat soumis à discussion lors du prochain conseil de gestion.

Le directeur,



Patrick del Duca

La secrétaire de séance



Stéphanie Joseph